

## ARCHIVES 2022

### NOVEMBRE - DECEMBRE 2022

#### - Sensibilisation à la cybersécurité :

Conçue en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), le GIP [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr) publie une « [Méthode clé en main pour sensibiliser les agents des collectivités](#) ».

Cette méthodologie « clé en main » a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des agents aux risques cyber. Elle est composée de :

- A) [Un guide](#) pour sensibiliser et responsabiliser tous les agents
- B) Des outils et contenus pédagogiques pour compléter le guide :
  - a- [Fiche synthétique des 5 clés](#) pour une sensibilisation à la cybersécurité réussie
  - b- 4 thématiques essentielles déclinées sous plusieurs formats (vidéo, fiche, mémo, quiz) : [L'hameçonnage](#), La [gestion des mots de passe](#), Le [comportement à adopter sur les réseaux sociaux](#), Le [piratage de compte](#).
  - c- Les outils d'animation (plan d'action, présentation de lancement, témoignages, enquête de satisfaction)
  - d- .....

### OCTOBRE 2022

\* À l'occasion du Cybermoi/s, [Cybermalveillance.gouv.fr](http://Cybermalveillance.gouv.fr) lance une grande opération de sensibilisation via le **Cyber Quiz Famille**. Il s'agit d'un jeu-concours permettant de tester ses réflexes et d'apprendre les gestes essentiels en cybersécurité. Il s'adresse au grand public, familles & enfants, avec de nombreux lots à gagner (billets pour parcs d'attraction, spectacles et cinéma, etc.).

Pour y participer, c'est à cette adresse

: <https://quiz.cybermalveillance.gouv.fr/> jusqu'au 26 novembre 2022. Les résultats seront publiés en ligne courant décembre 2022.

\* Octobre représente le Cybermoi/s pour prendre soin de son "moi" numérique. L'ANSSI publie sa campagne : <https://www.ssi.gouv.fr/actualite/cybermois-la-campagne-doctobre-pour-prendre-soin-de-son-moi-numerique/>

### SEPTEMBRE 2022

**Rentrée scolaire** : la CNIL publie une fiche sur les éléments qui peuvent être récoltés à l'inscription en milieu scolaire et périscolaire

: <https://www.cnil.fr/fr/rentree-scolaire-ce-que-les-etablissements-scolaires-et-periscolaires-peuvent-vous-demander>

## AOÛT 2022

- La CNIL sanctionne la société ACCOR, groupe hôtelier français, à hauteur de 600000 euros pour défaut d'application des grands principes du RGPD : manquement dans le consentement en matière de prospection commerciale, manquement à l'obligation d'information, au respect des droits d'accès et d'opposition ainsi qu'à l'obligation d'assurer la sécurité des données personnelles.

[Délibération de la formation restreinte n° SAN-2022-017 du 3 août 2022 concernant la société ACCOR SA - Légifrance](#)

## JUIN 2022

- le site Cybermalveillance.gouv.fr met en ligne 4 fables adaptées pour interpeller les collectivités sur la protection des données et les conséquences d'une cyberattaque :

\* [Le lièvre et la tortue](#)

\* [Le corbeau et le renard](#)

\* [Le loup et l'agneau](#)

\* [La cigale et la fourmi](#)

- 22 Collectivités mises en demeure de désigner un DPO :

[www.cnil.fr/fr/la-cnil-met-en-demeure-vingt-deux-communes-de-designer-un-delegue-la-protection-des-donnees](http://www.cnil.fr/fr/la-cnil-met-en-demeure-vingt-deux-communes-de-designer-un-delegue-la-protection-des-donnees)

## MAI 2022

Les communes, le plus souvent victimes des escroqueries au faux ordre de virement. retrouvez ici les rappels et mise en garde édités par Collectivités Locales. gouv : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/escroquerie-aux-faux-ordres-de-virement-rappels-et-mises-en-garde>

## FÉVRIER 2022

- Les tensions internationales actuelles, notamment entre la Russie et l'Ukraine, peuvent parfois s'accompagner d'effets dans le cyberspace qui doivent être anticipés. [Voir les précautions de l'ANSSI](#)

- Sécurisation des **élections présidentielles** par les communes : L'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (Anssi) récapitule dans une fiche pratique les mesures que doivent adopter les communes pour éviter que des attaques informatiques faussent les résultats électoraux. A consulter [ICI](#)

- À l'occasion de la journée de la protection des données, la **CNIL fait le bilan de son action répressive**. 2021 est une année sans précédent, tant par le nombre de mesures adoptées (18 sanctions et 135 mises en demeure) que par le montant cumulé des amendes, qui atteint plus de 214 millions d'euros.

Rapport complet [ici](#)

- **Vendredi 28 janvier 2022** :

"La **journée européenne de la protection des données à caractère personnel** est une initiative du Conseil de l'Europe relayée par la Commission européenne qui a proclamé solennellement le 28 janvier de chaque année comme journée de protection des données.

Cette journée a eu lieu pour la première fois le 28 janvier 2007."

Source Wikipédia

- Parce que la protection des données personnelles passe aussi par la vigilance de son système informatique, suivez le [webinaire d'information, de prévention et de solutions pour les collectivités locales](#), le **jeudi 27 janvier à 14h**. Information & inscription via le lien ci-dessus.